

# Programme de renforcement de la gouvernance internationale en matière de conservation de la biodiversité

## PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE AU SEIN DU PROCESSUS DE CRÉATION D'UNE PLATEFORME INTERGOUVERNEMENTALE POUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES RENDUS PAR LES ÉCOSYSTÈMES (IPBES)



### 1 - Contexte du projet

Un des enjeux fondamentaux de la communauté internationale pour la protection et la gestion durable de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes est de pouvoir s'assurer que les décisions et les politiques sont établies sur la base de la meilleure information disponible, notamment scientifique. Afin d'y parvenir, une large panoplie de mécanismes et de processus spécialisés, tant au niveau national, régional qu'international, a été mise en place au cours des dernières décennies. Afin d'en dégager une vision transversale, a été proposée la création d'une plateforme intergouvernementale science/décision politique pour la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes (IPBES). Un tel mécanisme pourrait capitaliser sur les processus déjà existants, assurant l'amélioration de la décision politique à travers le renforcement de la crédibilité et de la légitimité de l'interface science/décision politique dans ce domaine. La démarche actuelle pour la création d'un IPBES est issue de la « synthèse » de deux initiatives internationales mises en place au cours des précédentes années : la consultation lancée par la France pour l'établissement d'un IMoSEB (*International Mechanism of Scientific Expertise on Biodiversity*, [www.imoseb.net](http://www.imoseb.net)) et le suivi des résultats du Millenium Ecosystem Assessment ([www.milleniумassessment.org](http://www.milleniумassessment.org)), en particulier la réalisation des multiples évaluations actuellement en cours. L'ensemble de la démarche actuelle de dialogue intergouvernemental en vue de la création d'un IPBES est confié au PNUE qui a organisé deux sessions intergouvernementales d'échange et de décisions en novembre 2008 (Putrajaya) et en février 2009 (Nairobi). Une troisième rencontre est prévue au mois d'octobre 2009 à Nairobi au cours de laquelle la décision officielle de créer cette plateforme pourrait être prise, assortie, le cas échéant, de propositions concrètes sur les fonctions et la forme de cet IPBES. L'UICN est étroitement engagé dans ce processus de consultation et de dialogue à différents niveaux. Sur la base de la décision de son Conseil en février 2009 de soutenir l'établissement d'une telle plateforme, le Secrétariat de l'UICN met en œuvre aujourd'hui plusieurs activités à différentes échelles parmi lesquelles celle, essentielle, de renforcer la participation de la société civile et de la communauté scientifique dans le processus de consultation coordonné par le PNUE pour la création d'un IPBES. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les réseaux de l'ICSU (International Council for Science) et de DIVERSITAS. La France porte le message politique de la nécessité de créer un IPBES aussitôt que possible en 2010, comme l'une des premières réalisations de l'année de la biodiversité.

### 2 – Nature du projet

Le projet vise à appuyer le caractère multi-acteurs de la consultation internationale sur l'IPBES à travers une meilleure implication des membres de l'UICN, ICSU, DIVERSITAS et, plus largement, de la société civile, en particulier du secteur privé ainsi que des communautés autochtones. Il offre la possibilité aux acteurs de la société civile et de la communauté scientifique d'être informés sur le déroulement du processus de consultation et d'y participer à ses divers stades de développement tout au long des années 2009 et 2010. Cette information est fondamentale pour susciter l'adhésion populaire qui sera un soutien au portage politique du projet, que la France estime essentiel.

### 3 – Présentation du projet

Ce **projet met en œuvre plusieurs activités qui concourent à l'obtention de 4 résultats complémentaires** :

## Programme de renforcement de la gouvernance internationale en matière de conservation de la biodiversité

- i) **faire participer les membres de l'UICN, ICSU, DIVERSITAS et, plus largement, la société civile à la révision du document « Gap analysis »** développé par le PNUE : ce document produit au mois d'août 2009 servira de référence pour les discussions qui seront menées lors de la conférence internationale sur l'IPBES du 5 au 9 octobre prochain à Nairobi ; les perspectives de la société civile sur les forces et faiblesses du dispositif actuel de l'interface science/décision politique en vue de son amélioration seront partagées à travers les commentaires réalisés dans le cadre de ce « Gap analysis »,
- ii) **faire émerger la vision, les besoins et les perspectives de la société civile et de la communauté scientifique** au regard des fonctions et des formes possibles que pourrait prendre l'IPBES : l'importance de considérer la richesse des points de vue et des visions émanant de la société civile se traduit par une consultation internationale organisée par l'UICN, ICSU et DIVERSITAS auprès de leurs membres respectifs, et au-delà. Les résultats ainsi obtenus feront l'objet d'une synthèse lors d'un séminaire organisé à quelques jours seulement de la conférence internationale sur l'IPBES d'octobre 2009,
- iii) **partager largement la vision et les perspectives de la société civile et de la communauté scientifique** auprès des représentants des gouvernements lors de la conférence internationale sur l'IPBES d'octobre 2009 : la synthèse des divers éléments recueillis sur l'IPBES auprès de la société civile sera présentée par l'UICN, ICSU et DIVERSITAS en séance plénière de la conférence internationale afin de promouvoir les besoins et les opinions de cette dernière pour améliorer la richesse et la qualité du dialogue, des échanges et des réflexions entre acteurs en vue de la décision possible de l'établissement de l'IPBES,
- iv) **intensifier la poursuite de l'engagement des membres de l'UICN, ICSU et DIVERSITAS et plus largement de la société civile** dans le processus de suivi des conclusions de la conférence internationale sur l'IPBES du mois d'octobre 2009, en particulier, le cas échéant, vis-à-vis des futurs rendez-vous majeurs de la création de l'IPBES au cours de l'année 2010.

Ce projet a également pour objectif la diffusion et l'information régulière des membres de l'UICN, ICSU et DIVERSITAS, sur l'état d'avancement des réflexions autour de l'IPBES et la mise à disposition aux membres et non membres de ces organisations des renseignements nécessaires pour l'implication et la participation de ces derniers tout au long de ce processus. Une page sur le site internet de l'UICN est ainsi dédiée à l'IPBES ([www.iucn.org/ipbes](http://www.iucn.org/ipbes)).

#### 4 - Valorisation de l'expertise francophone et implication des commissions de l'UICN

La démarche entreprise par l'UICN, ICSU et DIVERSITAS engage largement les réseaux des associations non gouvernementales et de la communauté scientifique française et francophone. Les experts français et francophones sont ainsi appelés à participer au processus d'établissement d'un IPBES à travers leur participation à ce projet.

#### 5 – Financement et durée

Le projet s'étend de mai 2009 à novembre 2010 pour un montant total de 95 000 euros dont **60 000 euros sont apportés par le MEEDDM au titre de l'Accord Cadre France-UICN**. Il est mis en œuvre à partir du siège de l'UICN en lien étroit avec les bureaux régionaux de l'UICN. Il fera l'objet d'une **évaluation** en 2011.

Projet en partenariat avec :



Plus d'informations : [www.iucn.org/ipbes](http://www.iucn.org/ipbes)  
 Contacts : [neville.ash@iucn.org](mailto:neville.ash@iucn.org) ; [constanza.martinez@iucn.org](mailto:constanza.martinez@iucn.org)  
[pierre.sigaud@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pierre.sigaud@developpement-durable.gouv.fr) ; [emmanuel.morice@developpement.gouv.fr](mailto:emmanuel.morice@developpement.gouv.fr)